

## Mode d'emploi des inscriptions 2025/2026

#### 1) Je fais l'inscription en ligne à partir du 18 août 2025 (2h du matin heure Réunion):

Après avoir fait votre pré-inscription en ligne, assurez-vous d'avoir un numéro d'inscription ou de recevoir un email de confirmation (vérifiez vos spams aussi).

Si vous n'avez ni l'un ni l'autre, c'est que la demande n'est pas passée. Veuillez donc recommencer.

Si vous souhaitez faire plusieurs activités, vous pouvez sélectionner jusqu'à 4 groupes sur le même formulaire.

Dès que vous avez effectué votre inscription en ligne et obtenu une place, vous pouvez directement venir faire <u>une</u> séance d'essai sur le créneau que vous avez choisi avant de finaliser l'inscription. Si vous êtes sur liste d'attente, il faudra patienter jusqu'à ce qu'une place se libère pour faire une séance d'essai. Vous en serez automatiquement informé par mail.

## 2) Je finalise ma demande dans les 7 jours :

Pour finaliser et valider votre inscription vous devez nous transmettre les documents suivants :

1. Un certificat médical autorisant la pratique de la gymnastique OU le questionnaire de santé dûment complété et signé (téléchargeable sur le formulaire d'inscription en ligne. Les 2 pages sont nécessaires). Attention, si vous répondez OUI à l'une des questions, vous devez obligatoirement fournir un certificat médical de moins de 3 mois.

Pour les personnes majeures, le certificat médical est obligatoire!

Nous vous conseillons de joindre directement le document de santé (certificat médical ou questionnaire de santé) à la demande d'inscription. Il ne vous restera alors que l'adhésion à régler pour finaliser l'inscription.

2. Le montant de l'adhésion (cotisation + licence)

### Les dossiers incomplets ne seront pas traités !

Horaires des permanences pour finaliser votre dossier d'inscription au club:

- Lundi / mardi / jeudi / vendredi : 16h30 à 19h30
- Mercredi : 11 à 12h // 14h à 19h30

- Samedi : 9h à 12h // 13h à 17h

Aucune inscription ne sera faite en dehors de ces horaires.

#### Règlements acceptés (voir modalités de paiement) :

- **Espèces** en 1 seule fois et en totalité à l'inscription
- CB avec possibilité de payer jusqu'en 3x sans frais avec HelloAsso

Chèques avec possibilité d'échelonner jusqu'à 3 chèques maximum que nous récupérons tous à l'inscription. Les montants des chèques doivent être établis selon le tableau des modalités de paiement. Les chèques à virgule ne sont pas acceptés!

Il est possible d'échanger les chèques contre des espèces. Il faut bien le préciser lors du dépôt des chèques. Le premier chèque doit obligatoirement être échangé avant le 05 septembre !

Notre club adhère au dispositif Pass'Sport. Voir la notice pour les conditions.

L'inscription sera définitive à réception du dossier complet (*questionnaire de santé ou CM + règlement adhésion*). Vous recevrez alors un email de confirmation d'inscription.

Tous les dossiers non finalisés dans les 7 jours sont automatiquement supprimés pour laisser la place aux personnes en liste d'attente!

# Reprise des cours dès le lundi 18 août 2025!

Club Gymnique de Saint-Pierre Réunion 13 rue Pavé – Terre Sainte 97410 Saint Pierre